



Livret d'accueil

L'association Vallée de Munster en Transition est heureuse de vous accueillir. Nous vous invitons à prendre connaissance de ce livret d'accueil pour vous familiariser avec notre fonctionnement, et les possibilités qu'il vous offre. N'hésitez pas à venir spontanément participer à nos rencontres, et/ou à nous contacter pour un rendez-vous si vous avez des questions ou des demandes particulières.

L'association Vallée de Munster en transition est un collectif de citoyen(ne)s. Nous nous associons pour accueillir « la transition » dans la vallée, et mettre en commun nos énergies pour qu'elle s'opère de manière sobre et heureuse.

Nous sommes un collectif d'habitants de la vallée de Munster, qui rayonne aussi plus largement à travers un réseau d'associations alsaciennes engagées dans la même dynamique, afin de mutualiser nos initiatives. Nous créons des projets et mettons en valeur les actions existantes des personnes qui ont fait le choix d'un mode de vie respectueux de l'environnement, tout en ayant le souci d'une société solidaire. « La Transition » est un enjeu commun à tous les humains et aux générations futures, ce qui implique, selon nous, d'unir nos forces. C'est pourquoi nous participons également à la mise en réseau des énergies individuelles et collectives pour en faciliter la co-réalisation.

Nous n'appartenons à aucun parti politique ou mouvement religieux. L'association a le souhait de créer des liens et de mener des actions avec toutes les personnes et organisations qui ont reconnu l'intérêt de poursuivre le même but que le nôtre.

Joyeuse transition à vous !

L'équipe de l'association Vallée de Munster en Transition.



EN TRANSITION VERS UN MONDE SOBRE ET HEUREUX

SOMMAIRE

1 - Principes de fonctionnement de l'association - P. 3

2 - Créez vos projets et/ou rejoignez les actions existantes - P. 4

- Les outils à votre disposition - P. 4 & 5

3 - Liste des groupes et des personnes à contacter - P. 6

4 - La charte de l'association Vallée de munster en transition - p. 7

1 - Principes de fonctionnement de l'association

Le but : Initier et soutenir toutes actions visant à développer « la résilience » du territoire (capacité à anticiper et accueillir les crises économiques, écologiques, sociales). Nous agissons soit en soutien de besoins sociétaux et environnementaux partiellement couverts par les pouvoirs publics, soit en créant des projets et dispositifs innovants pour y répondre. Nous conduisons ensemble un processus de « Transition » (chemin vers la résilience), en laissant libre cours à nos membres d'en dessiner les contours, du moment que la cohérence des actions entreprises est consentie par l'association. Notre démarche citoyenne se veut liée à un développement individuel, collectif et local inscrit dans un contexte d'interdépendance globale.

La collégialité - gestion par consentement : L'association est administrée par un collège de bénévoles. Nous n'avons pas recours au vote dans nos prises de décisions, sauf dans le cas d'une impossibilité de trouver une entente par la voie du consentement mutuel. Le consentement peut se traduire par l'absence d'opposition des membres. Il s'agit de remettre en question une décision tant qu'il y a encore des voix qui s'y opposent. Chaque année au moment du renouvellement de votre adhésion, vous avez la possibilité de devenir un membre du conseil collégial et partagerez ainsi la responsabilité administrative et juridique de l'association. Nous avons expérimenté ce modèle depuis plusieurs années, et il nous apparaît réellement efficace pour cultiver une démocratie réelle, ainsi que pour conduire nos réunions en grand groupe et en petits comités.

A savoir : Pour les mineurs de moins de 16 ans, il faudra une autorisation parentale pour prendre part à la direction. L'association doit envoyer une demande d'autorisation par courrier recommandé avec accusé de réception (Formulaire disponible au local).

Les lieux d'administration de l'association

Groupe de cohésion : Il fait office de conseil d'administration. Ce groupe est ouvert à tous les membres qui souhaitent s'investir dans l'organisation générale de l'association et dans sa cohésion globale. Un représentant de chaque groupe thématique de l'association, ou porteur de projet au sein de VMT, est convié à y participer régulièrement pour communiquer sur l'avancement des actions, et s'informer des décisions de fonctionnement. C'est en Cohésion que l'on vient proposer toute nouvelle création de groupe ou projets non thématiques avant de se lancer.

L'assemblée des membres annuelle : Elle a lieu une fois l'an. Y sont conviés l'ensemble des membres pour faire le bilan de l'année écoulée, approuver les comptes annuels et adopter les perspectives de l'année à venir. C'est une occasion de nous rencontrer, de partager un moment de convivialité et d'accueillir également des nouveaux membres.

Les plénières : Elles ont lieu autant de fois que nous le souhaitons. C'est un autre temps de réunion de l'ensemble des membres. Nous en profitons pour réfléchir à des thèmes éthiques, organisationnels. Nous y faisons œuvre d'intelligence collective pour produire une diversité de perspectives. Nous avons à cœur d'organiser les regroupements de manière agréable et ludique, pour que ces moments soient stimulants et attractifs.



2 - Créer vos projets et/ou rejoignez les actions existantes

Pour rejoindre un groupe existant ou une action en cours : il vous suffit de prendre contact avec la personne ressource mentionnée sur la liste des groupes qui vous intéressent (p. 6 du livret), ou de venir spontanément à une réunion.

A savoir: toute nouvelle création de groupe thématique ou projet particulier doit être proposé en Cohésion avant d'être lancé.

Les groupes autonomes : Un thème vous donne envie de mener des actions, comme c'est le cas par exemple des groupes « Santé naturelle », « Solidarité », « La Goutte d'eau », « Agri'culture », « Résilience et effondrement », « Economie Sociale et Solidaire », « Bienveillance »? Vous avez toute liberté de rejoindre l'association pour mener à bien votre idée. Une fois votre équipe constituée, il vous faudra :

- Nommer au moins 1 conseiller collégial, qui prend la responsabilité administrative du groupe
- Déléguer 1 de vos membres pour assister à la réunion du groupe Cohésion, afin de communiquer sur vos projets en cours. Vous pouvez partager cette fonction à plusieurs en fonction de vos disponibilités. Ce délégué peut être n'importe lequel de vos membres du moment qu'il peut restituer des éléments sur vos actions, et également transmettre à votre groupe les éventuelles questions issues de l'instance de Cohésion.

Créer une action ponctuelle ou un projet individuel : l'association souhaite que tout porteur de projet au sein de l'association, même pour une action individuelle, choisisse de désigner un co-référent qui pourra faire le lien avec l'association si nécessaire, en cas d'absence notamment.

- Les outils à votre disposition -

Des locaux collectifs : L'association met à disposition des locaux collectifs (Voir disponibilités en fonction des réunions programmées). Voir modalité d'utilisation à l'inscription. Les communes de la vallée nous offrent également quelques avantages pour louer des salles à tarifs préférentiels.

Association déclarée : Vous bénéficiez du statut d'association pour établir des conventions, émettre des devis, facturer, déposer vos demandes de subventions.

Assurance : L'assurance de l'association permet de couvrir les risques liés à l'activité bénévole et à l'accueil de public lors des actions, ateliers, manifestations, location de lieux ou de matériel.

Comptabilité par groupe et action : Mise à disposition de documents de gestion comptable simplifiés.

Accompagnement dans la réalisation de vos actions : Les membres actifs et le groupe Cohésion partagent volontiers leurs expériences, suite aux nombreux projets déjà réalisés. L'association s'inscrit dans le réseau d'un large panel d'associations, institutions, professionnels, individus, au regard de la richesse et de la diversité des membres qui la composent.

Le site internet www.mustertransition.org : Annonces, publication des comptes-rendus de réunion, archivage de données informatives, actualité, réseau, innovation... Il est administré collectivement par plusieurs membres de l'association.

L'annuaire des pros : Nous y référençons les professionnels de proximité qui ont une activité en accord avec la charte et les valeurs éthiques de l'association. (voir modalités sur le site)

Les listes de diffusion : Constituées au fil des années, nos listes de diffusions sont devenues des outils d'information et de partage importants dans la vie du mouvement.

3 - Liste des groupes et des personnes à contacter -

Association Vallée de Munster en Transition **12 rue du presbytère 68140 Munster**

Nom	Nom du référent	Tèl	Mail
Agri'culture	Jean WAGNER	06 30 38 17 16	jeanwagner@posteo.net
Atelier de Fil en aiguille	Chantal METZ	03 89 77 03 30	metz.chantal@orange.fr
Bienveillance	Christiane DAUB	03 89 71 11 36	chrisdaub@orange.fr
La Goutte d'eau	Pascale KOWOLIK		pascale.kowolik@wanadoo.fr
Poulailler collectif Dubach	Jean UHRWEILLER	03 89 77 05 42	jean.uhrweiller@gmail.com
Santé naturelle	Jean-Michel Garcia	06 41 75 50 76	jeanmichelgarcia@posteo.net
VMT Solidarité	Anny KATITSCH	03 89 77 46 64	vmtsolaire@gmail.com
Résilience et effondrement	Jean-François LACOURT	03 89 77 02 47	jfi088868@posteo.net
ESS, Repair café, Zone de gratuité	Jean-François LACOURT		jfi088868@posteo.net
Sentier des plantes sauvages	Gregory BAÏOTTO		vmt@posteo.net
Cohésion			vmt@posteo.net
Site internet et communication	Gregory BAÏOTTO		vmt@posteo.net

4 - La Charte de l'association Vallée de Munster en Transition

La « Transition » est un mouvement international qui fédère les personnes autour d'une démarche collective vers un nouveau mode de vie. L'association « Vallée de Munster en Transition » (VMT) s'inscrit dans cette dynamique et s'adresse à tous les habitants de notre vallée. Elle n'appartient à aucun groupe politique ou religieux.

Actions: L'ensemble de nos actions vise à augmenter la « résilience » de notre territoire, c'est-à-dire à nous rendre moins vulnérables aux crises actuelles et futures (économiques, énergétiques, écologiques et sociales).

- Réduire l'utilisation des énergies fossiles (pétrole...) en soutenant la sobriété énergétique (l'énergie la plus propre est celle que l'on n'a pas consommée), en valorisant les ressources locales et en développant les énergies renouvelables.
- Reconstruire une économie locale vigoureuse et soutenable en commençant par produire ce que nous consommons (alimentation, produits manufacturés...).
- Changer nos comportements : si je bouge, la société change. Soyons chacun le changement.
- "Cultiver" et partager de façon responsable et respectueuse ce que la nature "nous donne" (eau, terre, air, énergie...).
- Cultiver une vision positive de notre avenir.
- Unir nos forces pour mieux avancer ! Nous avons besoin les uns des autres pour changer.

Valeurs et attitude : si vous en cochez au moins 2, vous êtes bienvenu !

- La bienveillance et le respect de la différence
- La coopération, l'entraide et la solidarité
- Une communication apaisée
- Un mode d'organisation simple, transversal et transparent
- L'authenticité, la cohérence et la sobriété
- L'empathie, la joie et la convivialité
- L'enthousiasme, le dynamisme et l'envie d'apprendre
- La confiance mutuelle
- L'accueil, l'ouverture d'esprit et l'ouverture au monde
- La créativité
- L'humilité et la simplicité.



Nous décidons d'inscrire toute action dans le respect absolu de l'humain, de la terre et du vivant. Tout doit commencer ici, dans notre vallée, au plus près de nous et dans notre quotidien.

Cette charte a été révisité le 6 décembre 2021.